

La Gazette

Périodique communal de Cully



Billet

LE SERVICE DE VOIRIE

Le service de la voirie de la commune de Cully est assuré par cinq personnes, correspondant à 4,5 emplois à plein temps, placées sous la direction du responsable technique communal, Monsieur Pascal Favey.

Les activités du service sont très variées, comportant selon les saisons, le service hivernal, l'entretien du cimetière, des espaces verts, routes, infrastructures et mobilier urbain, le balayage des rues, ainsi que divers travaux assurés lors des nombreuses manifestations organisées sur le territoire communal.

Pour 2009, la part des activités de propreté (balayage, WC et déchets par exemple) a représenté 30%, celle d'entretien (infrastructures, fauchage, gazon, terrains de sport, arbres et plantations diverses, équipements communaux, matériel et machines) 40%, les travaux divers (manifestations, collaboration entre services communaux par exemple) 25%, le service hivernal (déneigement, salage, piquet d'hiver) occupant l'équipe pour les 5% restants.

Ces activités sont souvent saisonnières, il n'y a donc pas de journée, de semaine type. Néanmoins, pour illustrer le travail important fait par nos collaborateurs, examinons la semaine du 11 au 15 janvier 2010, en relevant que l'un d'entre eux était en vacances.

Quelque 44 heures ont été consacrées au salage des rues, trottoirs et routes communales, 30 au déneigement, celui des routes de Lausanne, de Vevey, la Corniche et celle de la Côte-aux-Vignes étant dégagées par le canton. Les caniveaux et les grilles des routes ont nécessité, quant à eux, 8 heures.

Ce travail difficile, en plein air et dans le froid, a été effectué parfois en dehors des horaires normaux. Certains jours, en fonction de la météo, il est nécessaire qu'un de nos

Suite p.2



Commune

DES NOUVELLES DU CONSEIL COMMUNAL

Lors de la séance du 7 décembre 2009, le Conseil communal, présidé par M. Yves Sesseli, a :

- accepté le projet de budget pour l'année 2010 tel que présenté :

Recettes totales	Fr. 11'538'900.-
Dépenses totales	Fr. 12'354'100.-
Excédent de dépenses	Fr. 815'200.-

- accepté le préavis municipal (N° 34/2009) concernant l'adoption d'une modification du tarif de la taxe de séjour, en la faisant passer de Fr. 1.60 à Fr. 2.50.

LES QUESTIONS INDISCRÈTES DE LA RÉDACTION



M^{me} Nicole Pernollet, secrétaire municipale depuis 2006, avait décidé de donner un nouveau tour à sa carrière ; la Municipalité a dès lors assermenté officiellement, le 1^{er} février dernier, une nouvelle secrétaire municipale en la personne de M^{me} Corinne Pilloud Latorre.

La rédaction a donc décidé de la « passer à la question »... pour satisfaire la légitime curiosité de nos lecteurs.

« Pilloud Latorre », ce n'est pas un peu long, comme nom ?

Si. D'ailleurs, au quotidien, je n'utilise que mon nom d'origine, soit Corinne Pilloud.

Et alors, qui s'appelle « Latorre », chez vous ?

Mon mari et mes deux fils.

Qu'avez-vous fait, avant de rejoindre Cully ?

Au départ, j'ai une licence en droit. Puis je me suis spécialisée en droit public – la vie des communes, c'est ma passion. J'ai aussi fait de la politique, donc je connais bien les problèmes qui se posent des « deux côtés de la barrière » : soit pour la Municipalité, soit pour l'administration. Mon dernier poste était secrétaire municipale adjointe, à Vevey.

D'autres passions, à part la vie de Cully ?

Forcément ! Mes enfants, ma famille en général, le tango argentin quand j'en ai l'occasion (très rarement, ces derniers temps...), et aussi le taekwondo.

Le quoi ?

Le taekwondo, un art martial coréen qui s'apparente au karaté.

Seriez-vous une femme dangereuse ?

Non, surtout pas. Mais une femme qui sait ce qu'elle aime et ce qu'elle n'aime pas.

Et qu'est-ce que vous n'aimez pas du tout ?

La méchanceté gratuite, qui me révolte.

Votre prochain défi ?

Maîtriser les noms de rues et de lieux-dits de Cully. J'ai donc de belles balades en perspective !

Merci de vos réponses et bienvenue à Cully.

SOMMAIRE

BILLET	1 - 2
COMMUNE	1 - 3
COMMERCE	3 - 4
MANIFESTATIONS ET CAVEAUX	4 - 5 - 6
À VOS FOURNEAUX	5
PAROISSES	6
SANTÉ ET SOCIAL	7
INFORMATIONS	7
PATRIMOINE	8
TÉMOIGNAGE	8

employés soit en alerte dès 3 ou 4 heures du matin. Il fait une tournée d'inspection, sale ou déneige selon les besoins. En cas d'importantes chutes de neige, il peut alerter ses collègues. Pour la semaine sous revue, cela a représenté 27 heures supplémentaires, reprises ensuite en congé. Le lundi, le salage a commencé à 6h30 avec un homme, comme le mercredi, mais avec trois personnes; jeudi, deux hommes commençaient à 4h, aidés d'un troisième à 5h30, puis d'un quatrième à 6h30; vendredi voyait un employé débiter à 5h30, suivi d'un second à 6h30. Le samedi, enfin, un homme était au travail dès 5h30.

De décembre à janvier, environ 30 tonnes de sel ont été répandues sur nos routes.

Mais la semaine ne se limite pas au salage et au déneigement; il y a aussi la taille des arbres, pour quelque 23 heures, l'enlèvement des décorations de Noël, 17 heures, le nettoyage des WC, l'évacuation de déchets et de meubles, 17 également, la mise en terre d'une urne, 1 heure et demie et l'entretien du mobilier urbain, 5 heures. Ajoutons 8 bonnes heures pour celui des véhicules et divers travaux et la semaine est finie. Il faut espérer que la météorologie du week-end soit clémente!

Voilà une semaine ordinaire d'hiver pour le service de la voirie, un travail parfois rude, mais au service de la population. Aussi, nous pouvons adresser un grand merci à notre équipe de la voirie pour l'immense travail accompli.

Jacques Christinat,
Municipal

POLICE DES CHIENS

Selon la loi, tous les chiens doivent être munis d'une puce électronique, d'un collier portant le nom de leur propriétaire et être annoncés à la base de données ANIS.

Tout propriétaire de chien annonce dans les deux semaines à la banque de données et à l'administration communale (contrôle des habitants) toute acquisition d'un chien, toute cession d'un chien, tout changement d'adresse ainsi que la mort de son animal. Ces mesures permettent notamment de facturer l'impôt sur les chiens et de retrouver les propriétaires en cas de difficulté avec l'animal.

Nous rappelons également aux propriétaires de chiens qu'ils doivent être au bénéfice d'une assurance responsabilité civile.

Enfin, la loi exige désormais que toute personne qui n'a jamais possédé de chien suive une formation théorique avant d'en acheter un. En outre, toute personne qui achète un chien doit, même si elle en possède déjà un, suivre un cours pratique dans l'année qui suit l'acquisition de l'animal. Ces règles sont entrées en vigueur le 1^{er} septembre 2008; le tableau ci-dessous vous permet de voir si vous êtes concerné et quels sont les délais applicables.

ACQUISITION D'UN CHIEN			
	Avant le 1 ^{er} sept. 2008	Entre le 1 ^{er} sept. 2008 et le 1 ^{er} sept. 2010	Après le 1 ^{er} sept. 2010
Détenteur de chiens	Pas de formation nécessaire.	Doit suivre l'entraînement avant le 1.9.2010 ou dans l'année qui suit l'acquisition du chien.	Doit suivre l'entraînement dans l'année qui suit l'acquisition du chien.
Non-détenteur de chiens	Pas de formation nécessaire.	Doit suivre la formation théorique et l'entraînement avant le 1.9.2010 ou dans l'année qui suit l'acquisition du chien.	Doit suivre la formation théorique avant l'acquisition du chien et suivre un entraînement dans l'année qui suit l'acquisition du chien.

LES JEUNES À CULLY

Voici quelques nouvelles qui font suite à l'article paru dans La Gazette N° 14.

Après la soirée du 23 avril 2009, des groupes de Jeunes se sont mis au travail. Leur demande de réparation du plongeoir du Bain des Hommes a été entendue. Il sera remis en état au printemps de cette année.

Un grand projet de «Terrain multisports», peaufiné par une quinzaine de jeunes parrainés par deux adultes, a vu le jour et est parvenu à la Municipalité.

Ce grand et beau travail ne restera pas lettre morte. Dans un premier temps, il a été remis, pour consultation, aux quatre autres municipalités de la future commune de Bourg-en-Lavaux. Nous attendons leurs réactions.

En cas d'accord et après discussions approfondies en séances de Municipalité sur la faisabilité de ce projet, nous réunirons le groupe pour faire le point. Les étapes suivantes seront la préparation d'un préavis ainsi que le passage de ce dernier au Conseil communal.

La route est encore longue, mais ne désespérons pas de voir un travail, préparé par des Jeunes, arriver à bon port.

Pour la Municipalité, Janine Kulling

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

INFORMATION GÉNÉRALE

Depuis le 1^{er} mars 2010, tous les nouveaux passeports émis en Suisse sont des passeports biométriques.

Cependant, les passeports actuels restent valables jusqu'à leur date d'échéance. C'est la date de validité de votre passeport actuel et votre destination de voyage qui devront déterminer si celui-ci est suffisant ou si un passeport biométrique vous est nécessaire.

A ce jour, seuls les Etats-Unis exigent un passeport biométrique ou le passeport 03 émis avant le 26 octobre 2006. Attention: même un transit par les Etats-Unis exige un passeport biométrique.

COMMENT FAIRE POUR OBTENIR LE PASSEPORT BIOMÉTRIQUE?

Par Internet

- Enregistrer votre demande en ligne (24h/24) à l'adresse <http://www.biometrie.vd.ch>.
- Une fois votre demande enregistrée, vous recevrez un formulaire à remplir et à renvoyer par messagerie électronique. Vous recevrez une confirmation à votre adresse e-mail, confirmation qui vous permettra de prendre rendez-vous, également par Internet, au Centre de biométrie pour l'enregistrement de vos données biométriques (empreintes digitales, photo).

Par téléphone

Vous avez la possibilité de faire enregistrer votre demande au tél. 0800 011 291. Un rendez-vous au Centre vous sera fixé.

En principe, vous devez rendre l'ancien passeport le jour de votre passage au Centre de biométrie, le nouveau vous sera alors envoyé directement à domicile. Pour l'ensemble de la démarche, comptez environ trois semaines avant de recevoir votre passeport biométrique.

PIÈCE D'IDENTITÉ, DURÉE DE VALIDITÉ ET CÔÛT

CARTE D'IDENTITÉ (demande auprès de la Commune)

- Enfant: 30.–
- Adulte: 65.–

PASSEPORT (demande auprès du Centre)

- Enfant: 60.–
- Adulte: 140.–

PASSEPORT + CARTE D'IDENTITÉ (demande auprès du Centre)

- Enfant: 68.–
- Adulte: 148.–

PASSEPORT PROVISOIRE (demande auprès du Centre)

- Enfant: 100.–
- Adulte: 100.–

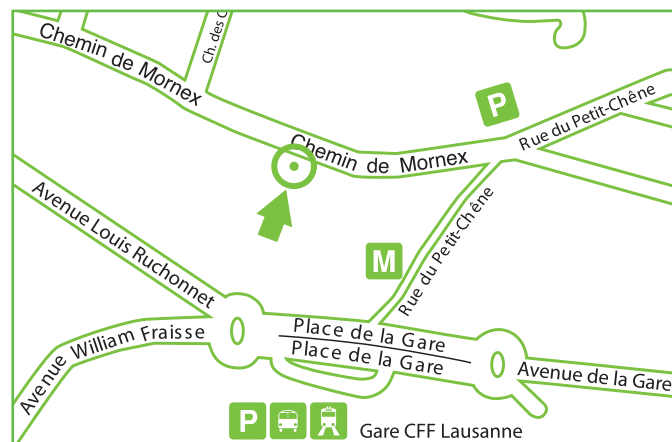
Contrairement au passeport, la carte d'identité actuelle n'est soumise à aucun changement. Elle continuera à être émise sans données biométriques. Sa commande sera enregistrée par le contrôle des habitants de votre commune de domicile.

ADRESSE

Centre de biométrie
Chemin de Mornex 3bis
1003 Lausanne
Tél. 0800 011 291

HEURES D'OUVERTURES DU CENTRE

Lundi-vendredi 7h30 – 18h30 non-stop
Samedi 7h30 – 17h30 non-stop



Commerces

L'INSTITUT ÔZANGES



Valérie Eggenberger a ouvert un nouvel espace, où elle conjugue massage et tarologie.

Dessinatrice architecte de formation, Valérie Eggenberger pratique et se perfectionne dans les différentes techniques de massages depuis une quinzaine d'années. Formée au shiatsu (acupressure) avec Hiroshi, le fameux maître japonais, et au massage ayurvédique (médecine indienne) à Paris avec Swami-gi, un moine indo-népalais, elle propose toute une gamme de possibilités sur mesure, en fonction de vos besoins. Le massage relaxant ou sportif, le dos-nuque, l'harmonisation des énergies, ou encore un massage à la machine qui palpe et roule (endermologie). Elle ajoute aujourd'hui la tarologie à son activité. Elle tient à proposer ce support comme un outil qui donne des clefs de compréhension et aide à dépasser certains blocages émotionnels, sans être divinatoire. Sur la base des cartes, elle peut calculer des thèmes référentiels de naissance ou d'évolution pour une année, selon la demande.

Les services de Valérie Eggenberger sont à la carte, comme ses tarifs, qui sont affichés à l'entrée.

10% DE RÉDUCTION LORS D'UN PREMIER RENDEZ-VOUS. OFFRE VALABLE JUSQU'AU 30 AVRIL 2010.

Institut Ôzanges
Valérie Eggenberger
Rue Davel 7
1096 Cully
Tél. 079 224 09 15

Carmilla Schmidt

CULLY BAZAR

Pour la deuxième édition du «Cully Bazar», la fréquentation des rues de Cully le 6 décembre 2009 a dépassé toutes nos prévisions.

L'intérêt, comme la petite réputation de cette manifestation, tient probablement au fait que nous proposons au public une formule un peu inédite, au moment des marchés de Noël habituels.



Entrer dans les lieux pour y rencontrer les personnalités qui y travaillent et leurs produits est une rare possibilité de découvrir un village de manière si authentique. A l'arrière des commerces ou au théâtre, dans les ateliers des artisans ou dans des bureaux, au fond des caves, le public aime découvrir des endroits où il n'entrerait pas en temps normal. C'est l'occasion de faire de vraies découvertes...

L'union faisant la force, c'est en cultivant le «sur-mesure», notre identité et nos différences, que nous ferons face au développement de masse et que notre village restera vivant...

Carmilla Schmidt

VINOThÈQUE DE LA MAISON ROSE

Elle est fille de vigneron. Et Elle a toujours désiré promouvoir les vins qu'elle aimait. Depuis septembre 2009, Elle est gérante de la Maison Rose à Cully. Elle, c'est Danielle Debraine-Wannaz.



M^{me} Danielle Debraine-Wannaz

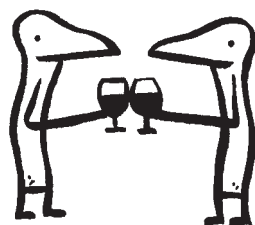
A côté de son contrat d'exclusivité pour les vins du domaine Louis Bovard, elle propose divers produits autour du goût et de l'art de la table. Entrer dans son magasin, c'est se retrouver dans un sympathique mélange d'ancien et de moderne: objets design aux lignes sobres et côté un peu rétro des armoires en bois emplies de faïence et de bocaux de conserve confèrent au lieu beaucoup de charme.

Danielle Debraine-Wannaz désire partager ses coups de cœur et mise sur la qualité et la couleur, dimensions essentielles de ses choix. Le chaland pénétrant dans sa boutique, hôte de passage ou autochtone, peut y acheter, outre le vin, de quoi compléter son apéritif ou le cadeau qu'il apporte. On y trouve donc des flûtes au sel, des bouchons vaudois, des bocaux de conserves de fruits ou de sauces, des couteaux Laguiole, des huiles d'olive ou encore, en production maison, du Granola (mélange de graines, noix, céréales et miel) ou des Tirggel, sorte de bricelets zurichois, décorés, pour l'occasion, de l'image de Cully.

Vinothèque de la Maison Rose
Place d'Armes 6, 1096 Cully

Ouvert tous les après-midi de 14h à 18h, sauf le lundi
Ouvert le dimanche et sur demande au tél. 021 799 55 66

Anne-Véronique Wiget



Manifestations et caveaux

«LE JAZZ FAIT LE TOUR DU MONDE EN 9 JOURS!»

Comme lors de chaque printemps, le Cully Jazz Festival vous propose un voyage autour du monde et de tous ses jazz!

En s'associant à la démarche de l'artiste et photographe Claude Baechtold, la communication de la 28^e édition du Festival met en évidence ce phénomène par lequel, pendant une semaine, un petit bourg de Lavaux se transforme en mégapole cosmopolite du jazz et tisse des liens avec les quatre coins de la planète.

Fidèle à son goût pour l'éclectisme, le Festival proposera encore une fois une programmation métissée: des figures emblématiques du jazz parmi lesquelles on retrouve notamment *Hank Jones*, *Charlie Haden* et *Chucho Valdes*, les représentants africains *Femi Kuti* et *Angélique Kidjo*, mais aussi les pianistes *Tigran Hamasyan*, *Vijay Iyer* et *Aaron Parks*. A noter encore que le Festival proposera également des créations et des projets inédits: la célébration des 100 ans de la naissance de *Django Reinhardt*, le nouveau projet islandais de la Suisse *Lole* ou encore *André Manoukian* qui s'entoure de jeunes perles de la chanson française ou le duo *Michel Portal* et *Yaron Herman*, pour ne citer que quelques noms.



LES PROJETS SPÉCIAUX AUTOUR DU CULLY JAZZ!

Collection de disques «Jean Prongué» au caveau du Raisin

Grâce au soutien de la BCV, le Cully Jazz a pu réaliser son projet de mettre en valeur sa précieuse collection «Jean Prongué» – 2555 vinyles de jazz – acquise il y a plusieurs années. Avant de les rendre accessibles à tous, des spécialistes vous donneront rendez-vous au Caveau du Raisin pour présenter leurs coups de cœur autour de ces disques mythiques.

Projet de Claude Baechtold, une exposition et un livre!

Le Festival a décidé de collaborer avec le photographe baroudeur Claude Baechtold pour développer les visuels de sa communication 2010... En effet, le comité du Cully Jazz lui a passé une commande photographique avec pour objectif de relier Cully au reste du monde. Baechtold a relevé ce défi en se livrant à un énorme jeu de «Memory» qui consiste à créer des paires d'images insolites, à confronter les réalités quotidiennes du bourg avec des instantanés exotiques pris dans des pays lointains. Au final, les analogies sont à la fois pertinentes (parfois même impertinentes), intrigantes et tendrement poétiques. Loin des clichés usuels liés au monde du jazz, le résultat de ce travail fait l'objet d'une exposition en plein air imaginée par le Festival Images. Déclinées en formats géants, ces paires de photographies seront à découvrir au cœur de la gare CFF de Cully. Mais elles font également l'objet d'un livre exceptionnel – édité spécialement pour l'occasion – et disponible à la boutique du Festival ainsi qu'à la galerie Davel 14.

Chloé Brunner

LA CASCADE DU FORESTAY AU MUSÉE D'ART DE PHILADELPHIE

Saviez-vous que la romantique petite chute d'eau supérieure du Forestay, entre Bellevue et Chexbres, avait inspiré un des artistes les plus influents du XX^e siècle, le franco/américain Marcel Duchamp?

Celui-ci la photographia lors de son passage à l'hôtel «Bellevue» en 1946. Elle fut le point de départ de sa troublante dernière œuvre, une installation nommée «Etant donnés: 1. la chute d'eau, 2. le gaz d'éclairage», qui est exposée depuis 1969 au Philadelphia Museum of Art, aux Etats-Unis.

Lorsque les artistes Caroline Bachmann et Stefan Banz, résidant à Cully, apprirent que la fameuse chute d'eau de «Etant donnés» était celle du Forestay, à deux pas de chez eux, ils furent saisis d'enthousiasme. Ils s'intéressèrent de plus près à l'approche de Marcel Duchamp dans ce paysage en particulier: l'artiste avait sciemment tourné le dos au lac, ignorant ainsi le paysage grandiose que les peintres avant lui avaient peint et repeint, pour s'intéresser au paysage intérieur de la chute d'eau. Caroline Bachmann et Stefan Banz prirent d'ailleurs le contre-pied, en publiant en 2009 un livre de photographies intitulé «*What Duchamp Abandoned for the Waterfall*» (Ed. Scheidegger & Spiess), cent magnifiques vues du lac prises de leur fenêtre.

Le duo d'artistes monta alors le projet un peu fou d'accueillir à Cully, dans le berceau géographique de cette œuvre de Marcel Duchamp, conférenciers et artistes en lien avec le thème de la chute d'eau ou avec son œuvre en général. Au final, un symposium de trois jours aura lieu à la salle Davel, avec les plus grands spécialistes de l'œuvre de Marcel Duchamp venus du monde entier. Un concert de la seule pièce musicale écrite par Marcel Duchamp y sera donné pour l'ouverture des festivités le 6 mai. A la galerie Davel 14, une exposition réunira une quarantaine d'artistes suisses et internationaux pendant plus d'un mois et on pourra visiter, 24h sur 24h, la nouvelle Kunsthalle Marcel Duchamp au bord du lac... En guise de cerise sur le gâteau, en hommage à l'œuvre et au goût de Marcel Duchamp pour les farces et les calembours, l'artiste saint-gallois Roman Signer présentera une installation dans la chute d'eau du Forestay durant trois jours, à partir du soir du 7 mai.

Une manifestation ouverte à tous, à ne pas manquer!

De plus amples informations au sujet du programme sont disponibles sur le site www.bxb.ch/kunsthalle/

«Marcel Duchamp and the waterfall», symposium, concert, expositions, Cully, du 6 mai au 13 juin 2010.

Carmilla Schmidt



GALERIE DAVEL 14

A l'occasion du 28^e Cully Jazz Festival, la galerie Davel 14, le magazine Vibrations et le Cully Jazz Festival présentent:

MIX & REMIX «JAZZ»

du 9 au 17 avril 2010,
tous les jours de 15h à 23h.

Vernissage en présence de l'artiste le 9 avril dès 19h.

Dessinateur humoristique de nationalité suisse, Philippe Becquelin, alias Mix & Remix, expose cette année à la galerie Davel 14, dans le cadre du Cully Jazz Festival. Pour cette occasion, il propose une série «jazz» inédite, qui mêle dessin, peinture et sculpture en terre cuite, dévoilant une face plus cachée de son travail.

Carmilla Schmidt
Rue Davel 14
1096 Cully
T/F 41 21 799 33 37
www.davel14.ch
info@davel14.ch



A vos fourneaux

LA CONFITURE D'OIGNONS

Rien de meilleur pour accompagner une terrine de viande, de chasse ou de poisson. Cette recette se conserve en bocaux, comme toute confiture.

Prenez 700 grammes d'oignons que vous pelez et coupez en deux dans le sens de la hauteur. Posez-les à plat et émincez-les en fines tranches (demi-cercle). Faites cuire doucement le tout, additionné de 160 grammes de sucre, dans 40 grammes de beurre, pendant une demi-heure... en surveillant en permanence pour éviter que le fond attache.

Versez alors sur ce mélange: 1dl de Xérès (ou de porto), 0,3 dl de sirop de grenadine (ou de fraise) et 2,5 dl de bon vin rouge du pays. Mélangez bien et poursuivez une cuisson tranquille pendant une autre demi-heure. Ne relâchez pas votre surveillance. C'est prêt, vous pouvez mettre en bocaux.



Paroisses

RENCONTRE DES CATÉCHUMÈNES ET DES AÎNÉS

Le 9 décembre dernier, une vingtaine de catéchumènes de 7^e a animé la rencontre des aînés du Trait d'Union. Les jeunes se sont retrouvés à midi pour préparer des pâtisseries et des tartes. Ils ont rejoint les aînés à 14h30. En début de rencontre, les jeunes ont offert un petit concert de leurs cantiques préférés, puis ils sont allés par deux interviewer les aînés sur leurs souvenirs d'enfance et de catéchisme.

Les jeunes ont ainsi entendu les souvenirs de Noël de leurs interlocuteurs, ils ont découvert qu'il y a 50 ans les cadeaux sous le sapin étaient rares: les enfants recevaient une orange, des biscuits, des cacahuètes, parfois quelques chocolats. Les gens se réunissaient dans le village pour chanter, le sapin communal était décoré de mandarines et de biscuits. On allait en famille à l'église le soir ou le matin de Noël. Il y avait presque toujours de la neige. A l'époque, le Père Noël passait déjà avec son âne et récompensait les enfants sages.

Beaucoup ont aussi évoqué des souvenirs de catéchisme: la descente en luge jusqu'à la cure, le froid dans l'église pendant la guerre, la gifle qu'un pasteur avait donnée à un garçon irrespectueux, les travaux écrits pour passer l'examen de catéchisme. «On aimait bien notre pasteur parce qu'il était moins sévère que notre maître d'école et écoutait nos problèmes.»

Au catéchisme, ils apprenaient à chanter à plusieurs voix. Et il fallait réciter par cœur de nombreux passages de la bible et rester très sage.

Les catéchumènes ont demandé aux aînés ce qu'ils aimeraient transmettre aux jeunes d'aujourd'hui. Beaucoup ont répondu: l'amour de la famille, ne pas oublier les personnes âgées, rester dans le bon chemin, le respect des autres, la tolérance. Beaucoup ont évoqué leur foi en Dieu qui leur a permis de tout affronter et de vivre dans la reconnaissance; ils aimeraient pouvoir transmettre cette foi et cette espérance en Dieu aux jeunes. Les aînés ont aussi rappelé que les jeunes ont beaucoup de chance de vivre dans un pays riche, avec d'innombrables possibilités de formations et de loisirs, et qu'il faut savoir en être reconnaissant et savoir profiter de la vie.

Jeunes et moins jeunes ont eu beaucoup de plaisir et d'intérêt à se rencontrer et se retrouveront peut-être l'année prochaine!

Pasteure Aude Roy Michel

Manifestations et caveaux (suite)

LE CAVEAU DES VIGNERONS À CULLY

Le président, Emmanuel Ricou, me reçoit pour m'expliquer l'histoire et le fonctionnement du caveau des vigneron de Cully.

Il y a 26 ans, ce local de rangement de la voirie situé au-dessous du poste de police ressemblait plus à un débarras qu'à un caveau.

Les vigneron-encaveurs de l'époque, emmenés par Henri Chollet, vigneron et architecte, se sont attelés à aménager cette cave communale lugubre en un lieu de dégustation. Ils ont surtout insisté sur le choix des matériaux, la simplicité des formes et du mobilier, enfin tout ce qu'il fallait pour rendre ce caveau le plus convivial possible. Les matériaux utilisés à l'époque pour cette transformation se sont patinés et ont très bien vieilli.

LA VIE DU CAVEAU

Aujourd'hui, un nouveau site Internet a été mis en service sous le nom www.caveau-cully.ch. Ce site permet de découvrir le caveau, d'y consulter le calendrier avec le nom de chaque vigneron qui tient le caveau dans la semaine, de procéder aux réservations pour les groupes en appelant **M^{me} Lilia Roduit**, responsable des locations.

L'horaire normal d'ouverture est le **jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 17h à 21h, d'avril à novembre.**

Ce lieu convivial représente une vitrine des vins locaux. Chaque semaine, vous êtes accueilli par un autre vigneron faisant partie des quinze vigneron-encaveurs-commerçants qui exploitent ce caveau. Vous pourrez y découvrir et déguster ses spécialités vinicoles, voire en acheter quelques bouteilles.

A part les dégustations individuelles des vins locaux, il y a possibilité d'organiser des dégustations pour les groupes, qui permettent de découvrir trois vins accompagnés de tomme et de saucisson et même d'emporter son verre.



Pour débiter sa 26^e année, **la réouverture du caveau aura lieu le 29 avril prochain** et une exposition de vieilles photos de Cully y sera présentée.

Le caveau participe activement au Festival de Jazz de Cully et au Festival Cully Classique. Il organise le **Verre d'Or** du Concours Jean-Louis. Le **ressat du caveau** se déroule à fin octobre et marque la fin des vendanges et de la saison.

LES BUTS DU CAVEAU

L'esprit de ce caveau est surtout de démontrer la solidarité qui existe entre les divers vigneron de la région. C'est une promotion de tous les vins des producteurs de Cully dont les vignes se trouvent sur les territoires des **appellations Villette, Epesses et Calamin.**

Depuis la reconnaissance de Lavaux par l'Unesco, la fréquentation du caveau a pratiquement triplé. C'est certainement dû au fait que le petit train des vignes Lavaux-Express amène passablement de visiteurs qui y font une halte-dégustation lors de la tournée des caveaux de la région.

Le caveau reste un lieu d'importance pour faciliter les rencontres entre vigneron et clients ou public, ceci dans un endroit convivial proche de la place d'Armes, de la Maison Jaune et du golfe de Cully.

C'est l'endroit idéal pour atteindre l'un des buts fixés: **la promotion des vins de LAVAUX.**

Michel Fouvy



Santé et social

NOUVELLE ÉTAPE DANS LE DÉVELOPPEMENT DU SITE DE L'HÔPITAL DE LAVAUX

Le site de l'Hôpital de Lavaux est un lieu vivant où toutes les générations se côtoient: près de 300 personnes y travaillent (entre l'Hôpital et le centre de formation Espace Compétences et la garderie/UAPE), près de 100 personnes y résident (entre l'EMS et les habitats dans le bâtiment « Les Champs d'Or »), une soixantaine de patients y séjournent et plus d'une centaine d'hôtes fréquentent ce site durant les jours ouvrables (les clients de l'unité d'accueil temporaire, les enfants de la garderie/UAPE et les élèves d'Espace Compétences).

Lorsque l'infirmierie de Lavaux a ouvert ses portes en 1942, l'emplacement géographique a été remarquablement bien choisi: au cœur de la région, proche des commodités et des transports publics, tout en garantissant le calme et la tranquillité nécessaires au rétablissement des malades. Ce choix devait s'avérer judicieux, voire décisif, pour l'avenir et pour la pérennité de l'Hôpital.



Au fil des ans, le site a connu un développement quasi continu et a su s'adapter sans cesse à l'évolution des besoins et des opportunités. Aussi, de nombreux projets de construction ont pu être réalisés: agrandissement du bâtiment hospitalier, construction du «Pavillon» et du bâtiment «Les Champs d'Or», pour ne citer que les plus importants. En parallèle, la mission et la prise en charge ont évolué et se sont constamment diversifiées, toujours dans le souci de servir au mieux la population au plus près de ses besoins: hébergement pour personnes âgées (EMS), création de l'unité d'accueil temporaire (UAT), création du centre de traitement et de réadaptation (CTR), prise en charge ambulatoire.

Depuis une dizaine d'années, de nouveaux partenaires ont pu être gagnés, grâce au potentiel du site et à la dynamique de ses autorités: Espace Compétences (le plus grand centre de formation socio-sanitaire post grade de Suisse romande), la garderie de Lavaux et l'Unité d'accueil de la petite enfance (UAPE) – sans compter les nombreux artistes qui, depuis des années, exposent leurs œuvres dans ce lieu vivant.

Le site de l'Hôpital de Lavaux est peu à peu devenu un lieu communautaire et intergénérationnel, un point de chute naturel et apprécié tant par les habitants de la région que par les visiteurs. Et par ailleurs le poumon économique de notre belle région.

Consciente de cet héritage et de la responsabilité qui en découle, la Fondation de l'Hôpital de Lavaux se tourne une nouvelle fois résolument vers l'avenir: tous les clignotants sont désormais au vert pour entamer une nouvelle étape dans l'histoire de l'Hôpital et de son site.

Le besoin d'agrandissement est indéniable car largement démontré par des études scientifiques et par l'expérience quotidienne (le taux d'occupation est quasi constamment au maximum). Ce constat est valable pour tous les secteurs de l'Hôpital et pour toutes les activités sur le site.

Fruit des réflexions et études entreprises depuis 2003, l'idée de développer le site est aujourd'hui mûre et précise. Autant dire qu'il ne s'agit pas d'un coup de tête. Le projet prévoit dès lors trois piliers: la construction d'un établissement médico-social avec 60 lits, d'une résidence avec environ 25 places et d'un centre thérapeutique.

Le concours d'architecture, complètement ouvert et soumis aux normes de la SIA, se déroulera en deux temps et débouchera sur la désignation du lauréat. Selon le calendrier prévu, il sera lancé en fin mars 2010 et devrait se terminer à la fin de l'année.

Une fois le projet architectural connu, il sera présenté publiquement par les autorités de Cully et par la Fondation. Cette dernière ne manquera naturellement pas de tenir informée la population de l'avancement des travaux.

Dans l'intervalle, la direction de l'Hôpital de Lavaux se tient volontiers à disposition pour tout renseignement complémentaire.

Marc Baeuchle,
Directeur

EXPOSITIONS À L'HÔPITAL DE LAVAUX 2010

Espace d'exposition: cafétéria.
Ouvert tous les jours de 8h à 20h.

- **Gilbert Hempler, Cully**
Huiles, pastel, crayon
Du 1^{er} mars au 30 avril 2010
- **Jeannine Gander, Puidoux**
Aquarelles
Du 1^{er} mai au 26 juin 2010



Informations

NOS CÉPAGES

LE DIOLINOIR

Encore un cépage rouge créé à Pully, au Domaine du Caudoz par André Jaquinet, également père du Garanoir. Le diolinoir est le résultat de la fécondation du Rouge de Diolly par du pollen de Pinot Noir.

Pour mémoire, Diolly est un hameau de la commune de Savisè (VS). Il a été introduit à Pully voici plus de 40 ans.

Le Diolinoir est un cépage plus tardif que le Pinot Noir. Il mûrit même après le Gamay mais avant le Merlot. Il ne peut donc être planté dans tous les vignobles de notre pays car son raisin exige une parfaite maturité pour exprimer toutes ses qualités. Le Diolinoir a trouvé sa place dans les bons coteaux du Valais, à l'abri des murs de vignobles vaudois et au Tessin.

Il donne des vins fins, ronds et agréables, susceptibles d'être bus comme vins de cépage ou d'être assemblés avec d'autres vins rouges. Leur aptitude au vieillissement semble bonne mais doit encore être prouvée.

Le Diolinoir est aussi intéressant par sa résistance à la pourriture, la couleur de son vin et le caractère moelleux de ses tannins.

SOUVENIRS D'ANTAN IL Y A... 120 ANS

(Tirés du procès-verbal de la séance de municipalité du 6 mai 1890, sous la présidence du syndic M. Fritz Léderrey.)

«Il est donné lecture d'une pétition d'ouvriers travaillant à l'occasion à la culture et à l'entretien des forêts communales qui demandent à ce que le prix de leur journée soit augmenté et porté à f. 3.-.

Cette pétition sera communiquée aux administrations des autres communes intéressées et discutée en assemblée de la Commission centrale des Forêts.»

(Cette commission existe encore en 2010.)

«Il est décidé de proposer aussi aux autres communes d'instituer à frais communs un Inspecteur forestier qui dirigerait la culture et l'exploitation des forêts.»

«Le règlement des employés de police, entré récemment en vigueur, faisait rentrer dans les attributions de ces employés les soins de propreté du Temple paroissial.»

«La municipalité décide de maintenir la décision qui avait été prise par la précédente administration envers les musiciens ambulants en ce sens qu'il ne sera accordé aucune permission de se produire dans les rues.»

«Comptes d'un vigneron de la commune pour la récolte des vignes de 1889: 10'567 litres vendus pour f. 7'684.60. Prix moyen du litre: 72.7 centimes.»

Pour notre prochain numéro de La Gazette de Cully qui paraîtra en juin 2010, toute proposition d'articles est bienvenue! C'est avec plaisir que nous vous accueillons dans notre équipe de rédaction.

Envoyez votre article ainsi que vos coordonnées à info@cully.ch jusqu'au 3 mai 2010.



Patrimoine

FAMILLES DE LAVAUX: D'OÙ ÊTES-VOUS VENUES?

MARGUERAT

Famille originaire du hameau de Chantemerle dans la paroisse de Samoëns (diocèse de Genève) dans le Faucigny, citée sur les Monts de Lutry dès 1596.

Laurent Marguerat (aussi orthographié Margueron avant 1500) était un travailleur saisonnier venu du massif du Haut-Giffre (Haute-Savoie). Avant d'acquiescer le 10 mars 1496, une moille de bois qu'il défricha située au lieu dit «en la Vauxdesy» (Mollie-Margot), il était métayer (grangier) de Girard Piccard de Lutry sur les Monts de Lutry. Il y édifia sa grange/ferme tout en agrandissant sa propriété foncière en 1508 et 1511.

Dans son testament daté du 11 juillet 1505, il fit part du désir d'être enterré dans le cimetière de l'Eglise de Savigny rompant ainsi définitivement avec l'idée d'un retour dans son village natal du Haut-Giffre. Marié à Guillemette, il eut huit enfants vivants, dont sept fils, Vuillermin, Monet, Henri, Jean, Gérard, Claude, Jacques et une fille Johannette. Ceux-ci devinrent bourgeois de Lutry dès le 22 avril 1535. Deux d'entre eux embrassèrent la carrière ecclésiastique avant que la Réforme ne soit imposée par les Bernois en 1536 et y mette fin. Jacques fut dès 1522 l'un des quatre moines du couvent des Séraphins du Tiers-ordre de Saint-François à Savigny avant sa fermeture en 1533; en 1534, il devint religieux de l'abbaye de Montheron et dès 1536 prébendier (rentier) de la ville de Lausanne. Gérard, son frère, était moine bénédictin du prieuré de Lutry. En 1526, il reçut en amodiation pour trois ans l'office de l'aumônerie du couvent sous caution de son frère Jacques pour 120 florins et en février 1533 il avait la charge, en tant que sacristain, des objets et des vêtements liturgiques et de l'entretien des fenêtres et des toits de l'Eglise. Cela ne l'empêcha pas d'avoir deux fils bâtards, Mermet et Claude, fruits d'une union avec l'épouse de Georges Mermod, vignolant de Lutry.

Dès 1536, il devint prébendier (rentier) de la ville de Lutry et assuma la charge de l'auberge de la Croix-Blanche ce qui lui assura une certaine fortune. Son fils Claude devint notaire dans les années 1570. Comme nous en informe la taille de 1550, les autres frères et neveux étaient tous de modestes paysans sur le Mont. De cette fratrie imposante et de leur père proviennent tous les Marguerat de Lavaux. Plus tardivement, Pierre Margueron, natif de Payerne et maçon, devint bourgeois de Lutry en 1583. Venu aussi du même hameau de la paroisse de Samoëns, il fut à l'origine d'une variante orthographique du patronyme à Lavaux.

Jean-Pierre Bastian,
Archiviste communal



Témoignage

CANON

Le 26 février 2010, comme tous les derniers vendredis de février depuis 42 ans, Cully a retrouvé l'effervescence de la Mise des vins. Et, depuis 42 ans aussi, le canon a tonné le traditionnel coup d'envoi. Mais d'où vient ce canon?



Son histoire est intimement liée à celle de la Société de Jeunesse de Cully, une organisation militaire qui possédait son mortier de fête. Prénommé «Démocrate», celui-ci fut un jour volé; puis la Société de Jeunesse disparut pendant l'entre-deux guerres avant d'être réactivée en 1947. Plus tournée vers la littérature, elle organisait chaque année une théâtrale, mais décida cependant de faire reconstruire un canon qu'elle finança entièrement elle-même. Une opération menée en 1956 et terminée en 1966, une fois l'affût définitif construit.

Le canon tirait lors du mariage des membres de la Jeunesse. C'était son unique usage. Mais, en 1968, après avoir hérité du domaine de Büren et doublé ainsi sa surface viticole, la Municipalité de Cully a décidé de réintroduire la Mise des vins. Elle a alors lancé la tradition du coup d'envoi par le canon.

Et c'est ainsi que, depuis 42 ans, le mortier sort de son antre une fois par année. Tirailleur officiel depuis tout ce temps, Jean-Pierre Mercanton prépare la relève: Guillaume Potterat et Lionel Regamey, eux aussi anciens gamins de Cully, apprennent à doser la poudre noire et à former les bouchons de papier.

Et savez-vous que le canon a un petit frère à Châtagny? Non? Alors tendez l'oreille les 31 décembre, 24 janvier et 14 avril!

Anne-Véronique Wiget